

LIAlISON

Bulletin pour les utilisateurs de CCINFO

Printemps 2005

DANS CE NUMÉRO

- L'apprentissage en ligne avec le CCHST : un plus pour la sécurité et ... pour le bénéfice net 1
- Vivre... ou survivre? 2
- Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST) 3
- Le stress causé par le travail à la chaleur peut être allégé : découvrez le nouveau guide de poche 4
- Nouvel atelier en ligne : une formation conviviale sur les comités SST 4
- Le Forum sur les maladies professionnelles cerné de nouvelles stratégies de prévention 5
- Service d'information sur disque Trucs à l'intention des utilisateurs 6
- Le disque RHDCC change de nom... et fait peau neuve! 6

La version française des sondages pour les forums est maintenant disponible!

Visitez forum05.ccohs.ca/fr/survey/ pour donner votre avis et pour voir les résultats



L'apprentissage en ligne avec le CCHST

un plus pour la sécurité... et pour le bénéfice net

Goderich, ONTARIO : Sky Harbour Aircraft est une entreprise spécialisée dans la post-finition des aéronefs qui offre une vaste gamme de services de remise à neuf, en outre le décapage chimique de la peinture, le traitement de la corrosion et la mise en peinture des aéronefs. Le personnel de l'entreprise utilise par conséquent des matières et des produits chimiques très variés pour réaliser ces travaux.

Dans ce secteur d'activités, il est essentiel d'être au fait du Système d'information sur les matières dangereuses au travail, le SIMDUT, afin de préserver la santé de ses employés et d'assurer leur sécurité sur les lieux de travail.

Bruce Tanner, directeur de la maintenance du bâtiment chez Sky Harbour, a choisi Le SIMDUT à l'intention des travailleurs, un programme d'apprentissage en ligne offert par le CCHST afin de donner la formation SIMDUT aux 85 travailleurs de l'entreprise.

« Pour moi, le principal attrait de l'atelier offert par le CCHST provient de la formule d'apprentissage en ligne qui nous permet de former rapidement un grand nombre d'employés sans réduire le temps de production. Nous avons réussi à faire des économies tout en offrant davantage de souplesse à nos employés, qui pouvaient ainsi suivre le cours à leur propre rythme. »

La possibilité pour les employés de suivre l'atelier sur le SIMDUT en direct par ordinateur n'était pas seulement commode : elle s'est également traduite par une amélioration du bénéfice net. « Nous avons choisi cet atelier pour former nos employés en réduisant le moins possible nos heures-personnes. Cette formule s'est révélée très profitable en comparaison des alternatives que nous avons examinées. Elle nous a évité de fonctionner avec des équipes de travail réduites pendant



que d'autres obtenaient la formation », ajoute M. Tanner.

Une formation flexible, adaptée au rythme de l'employé

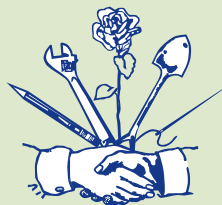
L'achat de l'atelier Le SIMDUT à l'intention des travailleurs fournit un accès en ligne au nombre souhaité de travailleurs. Chacun des employés inscrits peut ensuite ouvrir une session, au moment et à l'endroit qui lui convient, pour suivre le cours. Les travailleurs suivent un cours de façon interactive et se soumettent à un examen visant à évaluer leurs résultats d'apprentissage. Ceux qui réussissent l'examen reçoivent un certificat attestant qu'ils

ont bel et bien terminé cet atelier avec succès.

La durée moyenne de l'atelier est environ de 1,5 heure, mais le temps requis peut varier selon les habiletés et le mode d'apprentissage de chacun. M. Tanner rappelle que les « étudiants » plus rapides peuvent progresser au rythme qu'ils préfèrent tandis que ceux qui souhaitent prendre plus de temps peuvent le faire sans ralentir les autres. Pour s'adapter à tous les modes d'apprentissage, cet atelier offre aussi la possibilité d'écouter une trame sonore qui guidera les participants d'un écran à l'autre.

« Cette forme d'apprentissage est plus agréable que les cours traditionnels sur le SIMDUT », précise M. Tanner. Dans un langage concis, ponctué d'illustrations et d'exemples, l'atelier a été conçu de manière à capter l'attention des participants et à soutenir leur intérêt en les faisant participer. Cet atelier est très convivial – la plupart des employés de Sky Harbour ont terminé la formation sans aide, à la maison ou dans leur bureau respectif.

suite...



Workers Arts &
Heritage Centre

Un outil exceptionnel

La formule d'apprentissage en ligne du CCHST a tellement plu à M. Tanner qu'il poursuit maintenant le programme de formation des membres du comité SST et les inscrit à un autre cours du CCHST, Comités de santé et de sécurité au travail. De plus, il a recommandé l'atelier Le SIMDUT à l'intention des travailleurs à d'autres organisations. « Je suis très satisfait de la formule d'apprentissage en ligne du CCHST; chez Sky Harbour Aircraft, ce type de formation SIMDUT a été la solution la plus simple et la plus efficace que nous ayons jamais expérimentée », affirme M. Tanner.

La solution aux besoins de formation

Le SIMDUT à l'intention des travailleurs fait partie de la série de nouveaux cours en ligne mis au point par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail pour satisfaire les besoins de formation de ses clients

Pour obtenir une liste complète des ateliers offerts ou des renseignements plus détaillés sur le programme Le SIMDUT à l'intention des travailleurs, visitez le site Web du CCHST à l'adresse www.cchst.ca ou téléphonez aux Services à la clientèle en composant le 1-800 668-4284 ou le 1-905-570-8094.

Vivre...ou survivre?

Une histoire d'hygiène et de sécurité au travail au Canada

Le Workers Arts and Heritage Centre (WAHC) a lancé le 28 avril 2005, à Hamilton, en Ontario, une toute nouvelle exposition itinérante ayant pour thème Nos emplois...nos vies? ou l'histoire de la santé et de la sécurité au travail au Canada.

L'exposition et le programme d'activités artistiques du WAHC traitent d'un sujet qui intéresse tous les Canadiens mais n'avait jamais encore fait l'objet d'une exposition : l'histoire mouvementée des travailleurs canadiens et de leurs syndicats qui se sont battus pour rendre leurs milieux de travail plus sécuritaires. L'exposition montre leurs victoires et nous rappelle la fragilité et les limites de ces gains, comme l'indique le nombre élevé de blessures et de maladies attribuables encore aujourd'hui aux conditions de travail.

Axée sur les femmes, les jeunes et les familles, l'exposition présente l'histoire orale des femmes et relate par leurs récits des expériences récentes sur le plan de la santé et de la sécurité dans différents types d'emplois – techniciennes en radiologie, artistes de spectacle, gardiennes d'enfants, travailleuses d'usines et étudiantes. Des photos d'archives montrent des jeunes filles travaillant dans une usine du Nouveau-Brunswick dans les années 1880 et un garçon brisant des fragments d'amiante au Québec dans les années 1940.

Les visiteurs découvriront le rapport entre le travail et les blessures et maladies professionnelles grâce à des pièces exposées et des jeux interactifs, en écoutant des voix du passé et du présent.



Femme triant des laines dans une usine de transformation. - Iva Zimová

Des documents d'archives et des artefacts étonnants ont été réunis pour le plaisir des visiteurs : des boîtes filtrantes utilisées contre la poudre d'aluminium chez McIntyre Aluminum (une invention douteuse visant à protéger les mineurs canadiens contre la silicose), des objets ordinaires qui exposaient les travailleurs qui les fabriquaient à de graves problèmes (un chapeau de feutre de poils – vous avez déjà entendu l'expression « fou comme un chapelier » ?) et certaines matières dangereuses que l'on trouve dans divers lieux de travail (du charbon de la Nouvelle-Écosse, du quartz de l'Ontario et de l'amiante du Québec).

Une pochette éducative remise au début de la visite favorise une plus grande sensibilisation de la population aux questions de santé et de sécurité, et relance la discussion concernant la place encore limitée qu'occupent la santé et la sécurité dans de nombreux milieux de travail.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le WAHC en composant le 905-522-3003 ou visitez le site Web à l'adresse www.wahc-museum.ca

www.wahc-museum.ca

Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail (SNASST)

Du 1^{er} au 7 mai 2005



Le thème de la SNASST est Équiper. Instruire. Rendre capable. Dans le cadre des activités spéciales de la SNASST, le CCHST inaugure un tout nouveau produit : une série de webinaires offerts à titre gracieux durant la semaine SNASST 2005.

Les webinaires du CCHST se dérouleront sous la forme de présentations en direct (en anglais) et seront effectués à l'aide d'un matériel de téléconférence combinant les services d'audioconférence et de téléphonie Internet permettant d'utiliser les documents PowerPoint® et divers autres formats de fichiers visuels. Les experts du CCHST présenteront des ateliers qui traiteront en ligne d'une grande variété de sujets du 2 au 5 mai inclusivement! Le nombre de places « virtuelles » est limité; nous vous suggérons donc de vous inscrire le plus tôt possible pour réserver l'atelier qui vous intéresse.

L'horaire des webinaires est affiché sur le site Web du CCHST et comprend les ateliers suivants :

- | | |
|-------------|--|
| 2 mai 05 | «Driving Safety»
(Sécurité sur la route) |
| 3 et 10 mai | «Global Harmonization System (GHS): An Introduction»
(Introduction au Système général harmonisé (SGH)) |
| 4 mai | «Occupational Disease Resources on the Internet Management»
(Ressources Internet relatives aux maladies professionnelles) |
| 5 et 9 mai | «e-Learning in Health and Safety Management – The CCOHS Experience» (L'apprentissage en ligne et la gestion de la santé et de la sécurité : l'expérience du CCHST) |

Nous vous invitons à participer à ces webinaires accessibles d'un bout à l'autre du pays en vous regroupant dans les salles de conférence et autres locaux à votre disposition. C'est une excellente façon d'obtenir de précieux renseignements et de les partager avec les

membres de votre comité conjoint de santé et de sécurité au travail, les gestionnaires, les superviseurs et les autres professionnels travaillant dans le domaine de la SST.

C'est si simple de s'inscrire!

Ouvrez le site <http://ccohs.webex.com> pour vous inscrire au webinaire de votre choix et vous recevrez des instructions complètes par courriel vous indiquant sur quel site Web vous devez ouvrir une session, PLUS un numéro sans frais pour entendre la trame sonore.

Autres activités de la NAOSH

Pour souligner le thème retenu cette année, le réseau SNASST de l'Ontario, un groupe représentant de nombreux partenaires provinciaux en matière de prévention, a préparé une courte liste de vérification en 10 points pour aider les responsables des divers milieux de travail à évaluer la « performance » de leur organisation sur les plans de la santé et de la sécurité au travail. La liste « Prenez le pouls de la santé et de la sécurité dans votre lieu de travail » vise à inciter les organisations à réfléchir davantage aux blessures et aux maladies infligées en milieu de travail et aux exigences élémentaires à respecter à cet égard. Elle fournit également des données sur les différentes ressources offertes aux employeurs pour les aider à apporter les améliorations nécessaires.

La semaine SNASST offre aux entreprises une excellente occasion de parfaire leurs connaissances concernant la sécurité au travail en organisant ou en participant à une activité liée à la santé et à la sécurité. Qu'ils s'agissent de jeux-concours, d'ateliers de formation ou d'activités communautaires, ces activités très variées visent toutes à sensibiliser les gens aux questions de SST. Le site Web de la SNASST déborde d'idées et de sources d'information faciles à télécharger.

Téléchargez la liste de vérification à l'adresse qui suit : http://www.naosh.ca/english/documents/ontario_naosh_checklist.pdf

Pour de plus amples renseignements sur la SNASST, visitez le site : www.naosh.ca

Le stress causé par le travail à la chaleur peut être allégé : découvrez le nouveau guide de poche

Que vous passiez votre journée dans un bureau sans conditionnement d'air ou dans une fonderie, entouré de cuves de métal fondu, le travail à la chaleur n'est pas seulement inconfortable : il peut aussi vous occasionner des problèmes et porter atteinte à votre santé.

La réaction de l'organisme à un environnement chaud, qu'il s'agisse d'une ambiance intérieure ou d'un milieu extérieur, dépend de différents facteurs, notamment la température de l'air, l'humidité relative et la circulation de l'air. La quantité de chaleur échangée entre le corps humain et l'environnement varie aussi en fonction des vêtements que l'on porte, de notre état de santé général, de la capacité d'acclimation de l'organisme et enfin du niveau d'épuisement physique — autant d'aspects exposés plus en détail dans le Guide santé sécurité du travail à la chaleur.

Ce guide en format de poche d'une centaine de pages préparé par le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) constitue une source de renseignements facile à consulter pour les responsables et les membres des comités de santé et de sécurité au travail, pour les superviseurs, les gestionnaires, les ingénieurs et les autres professionnels de la santé et de la sécurité au travail.

L'exposition à la chaleur peut être limitée. Le guide explique comment tirer profit des mesures administratives et techniques visant à améliorer le confort thermique dans un lieu de travail; définit les équipements de protection individuelle recommandés dans diverses conditions et présente des exemples de consignes de travail sécuritaires.

Une section traitant des différents maux occasionnés par la chaleur, y compris la fatigue thermique et le coup de chaleur, explique la gravité de ces maux potentiellement mortels, comment en reconnaître les symptômes et que faire lorsqu'une personne manifeste ces symptômes.

Le livre renseigne le lecteur sur les lois en santé et sécurité, et décrit brièvement les droits et les responsabilités de l'employeur et de l'employé en ce qui concerne la prévention du stress thermique. Le lecteur pourra se familiariser avec les limites d'expositions professionnelles et les lignes directrices sur le confort thermique



* Les webinaires n'existent qu'en anglais.

Nouvel atelier en ligne : une formation conviviale sur les comités SST

Défendre les intérêts de vos collègues, qu'ils soient gestionnaires ou employés au sein de l'entreprise, en qualité de membre du comité conjoint de santé et de sécurité au travail (SST) est une grande responsabilité. Les membres du comité travaillent ensemble dans le but de résoudre les questions relatives à la santé et à la sécurité en milieu de travail et de participer à l'élaboration et à la mise en application de programmes visant à protéger le personnel. Les membres du comité partagent ainsi diverses responsabilités, notamment celle d'effectuer des enquêtes à la suite d'un accident, de passer en revue le programme de santé et de sécurité au travail de l'organisation, de procéder à l'inspection des lieux de travail, de maîtriser les risques et les dangers en milieu de travail et de régler différents problèmes - tels que le refus d'un employé d'exécuter un travail dangereux - lorsqu'ils surviennent.

Les Comités de santé et de sécurité au travail, un nouveau programme d'apprentissage en ligne du CCHST, définit le rôle et les responsabilités des membres du comité. Il explique aussi comment procéder pour former un nouveau comité, de quelle façon ce dernier peut s'acquitter de son mandat et les règles à suivre pour assurer son efficacité. Ce programme vous aidera à traiter de façon appropriée les préoccupations relatives aux lieux de travail et à résoudre les problèmes que vous y relèverez.

Que vous soyez membre de longue date ou nouveau venu au sein du comité, vous apprécierez ce programme en ligne qui vous permet de progresser à votre rythme depuis votre ordinateur

personnel. Tout est mis en oeuvre pour vous faciliter la tâche : des liens vous donnant accès aux documents et aux sources d'information complémentaires, des jeux-questionnaires visant à mettre vos connaissances à l'épreuve, et des exemples de listes de vérification et de rapports d'incidents que vous pouvez adapter à vos besoins. Il faut prévoir de 40 à 60 minutes pour terminer le programme d'apprentissage en ligne.

Les employeurs sont tenus de constituer un comité conjoint de santé et de sécurité au travail, et de veiller à ce que celui-ci se conforme à la réglementation en matière de santé et de sécurité au travail. Un tel comité doit représenter des employés exécutant des tâches très différentes dans des conditions et des lieux extrêmement variés. Plus important encore, le comité doit être efficace et il doit disposer du temps, du matériel et des sommes nécessaires pour s'acquitter de son mandat. Le programme d'apprentissage en ligne Comités de santé et de sécurité au travail est un moyen simple, flexible et rentable de donner le coup d'envoi à votre comité.

Pour vous inscrire ou obtenir de plus amples renseignements sur l'atelier Comités de santé et de sécurité au travail, visitez le site : <http://www.ccohs.ca/products/courses/hscommittees.html>



Autres primeurs!

L'atelier « WHMIS for Workers » devient en français le : –

SIMDUT à l'intention des travailleurs

Seront lancés sous peu :

Santé et sécurité pour les gestionnaires et les superviseurs dans les organismes canadiens de compétence fédérale

L'ergonomie au bureau

Intervention en situation d'urgence

Le SIMDUT pour les gestionnaires et les superviseurs

conformément aux normes portant sur les limites d'exposition à la chaleur, et apprendre de quelle façon sont mesurées les limites d'exposition à la chaleur. Une section traitant des organismes responsables au Canada et aux États-Unis énumère des personnes-ressources et des liens vers des sites Web faciles à consulter. Une section traitant des organismes responsables au Canada et aux États-Unis énumère des personnes-ressources et des liens vers des sites Web faciles à consulter.

« L'objectif principal du présent guide, indique l'auteur, est de souligner l'importance de mettre au point des pratiques de travail sécuritaires et d'appliquer des

mesures de prévention pour éliminer et/ou minimiser l'exposition des travailleurs à la chaleur extrême. »

La version française de ce guide de la collection santé et sécurité devrait être publiée au cours de l'année.

Ce seizième guide format de poche de la collection santé et sécurité du CCHST, Guide santé et sécurité du travail à la chaleur, se vend seulement 10 \$, frais de transport et de manutention en sus (pris en dollars US à l'extérieur du Canada), et des remises sont consenties lors d'achats à un prix global.

Pour obtenir des renseignements plus détaillés sur l'un ou l'autre des guides de poche du CCHST, visitez le site : <http://www.ccohs.ca/products/publications/guide.html>



Le Forum sur les maladies professionnelles cerne de nouvelles stratégies de prévention

Au début du mois de mars 2005, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) a reçu à Toronto même les participants inscrits au tout premier forum tripartite pan-canadien sur les maladies professionnelles. Le but de ce forum consistait à sensibiliser un plus grand nombre de gens au problème des maladies professionnelles, et à formuler des recommandations visant à faciliter la reconnaissance et la prévention de ces maladies et de ces problèmes de santé au Canada.

Des experts provenant de diverses régions du Canada et de l'étranger, ainsi que plus de 350 représentants des employeurs, des gouvernements et des associations syndicales du pays se sont réunis pour échanger et mettre leurs idées en commun. Cette rencontre d'envergure leur a permis de cerner de nouvelles stratégies en vue de prévenir les maladies professionnelles et de limiter l'exposition des travailleurs aux matières dangereuses.

La participation enthousiaste des délégués et des animateurs a favorisé des échanges fructueux qui se sont traduits par l'élaboration d'un peu plus de 115 recommandations. Le CCHST a rassemblé ces recommandations sous la forme d'un sondage électronique qui invite tous les Canadiens à participer à leur tour en votant sur le Web en faveur des stratégies de reconnaissance et de prévention des maladies qu'ils jugent plus



importantes. Les Canadiens peuvent voter jusqu'au 29 avril 2005; les résultats seront dépouillés et affichés sur le site Web au mois de juin 2005.

Le site Web du Forum s'est lui-même transformé en une autre précieuse ressource traitant exclusivement des maladies professionnelles.

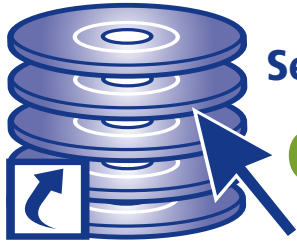
S'y trouvent regroupés une cyberbibliothèque exhaustive des sources de référence accessibles via Internet et des résumés des séances de présentation par affiches, auxquels s'ajoutent sous peu les exposés et les extraits de films présentés durant le Forum afin de rendre l'ensemble de ce matériel accessible à tous à des fins de référence.

Le président et administrateur en chef du CCHST, M. Len Hong, a commenté l'événement : « C'est la naissance, à l'échelle nationale, d'un nouveau projet se rapportant aux maladies professionnelles, un projet qui pourrait un jour contribuer à orchestrer un effort sérieux et concerté en vue de mettre fin aux maladies attribuables au travail au Canada ». ■

Visitez forum05.ccohs.ca/fr/survey/ pour voter ou pour voir les résultats.

La version française des sondages pour les forums est maintenant disponible!





Service d'information sur disque

CONSEILS AUX UTILISATEURS

Pour accéder au Service d'information sur disque

Chaque collection sur disque (CD) doit être installée une à une à l'aide du fichier setup.exe. Lorsqu'une nouvelle collection est chargée en mémoire, elle est répertoriée sur la page d'accueil pour être indexée au Service d'information sur disque (SID). Cette page devient alors la page d'accueil de toutes les collections de disques accessibles depuis votre ordinateur ou votre réseau.

TRUCS!

Pendant la visualisation du contenu de longs articles dans une base de données, ceux de la base CHEMINFO par exemple, le bouton **Afficher le contenu** de la barre d'outils vous permet de vous déplacer facilement dans le corps même d'un article en utilisant la liste des sections accessibles. Vous pouvez sélectionner seulement les sections que vous désirez visualiser. Pour faire disparaître cette liste de sections, cliquez sur le bouton **Afficher le contenu** pour désactiver cette fonction.

Vous pouvez sélectionner des articles provenant de bases de données et de collections de disques différentes. Les articles sélectionnés sont conservés en mémoire d'une recherche à l'autre et après l'arrêt du système. Lorsque vous quittez le SID, les articles sélectionnés demeurent en mémoire. Vous pouvez les supprimer du dossier **Articles sélectionnés** au moment de votre choix en cliquant sur le bouton **Supprimer les sélections**.

Vous pouvez également vous créer un format d'affichage personnalisé qui vous permettra de visualiser seulement les sections que vous choisissez. Cette fonction n'est cependant pas conservée en mémoire à la fin de la séance – tout format personnalisé sera effacé lorsque vous quitterez le disque_ et elle est offerte uniquement dans les bases de données contenant de très longs articles, tels que CHEMINFO, RTECS®, CESARS et HSDB®.

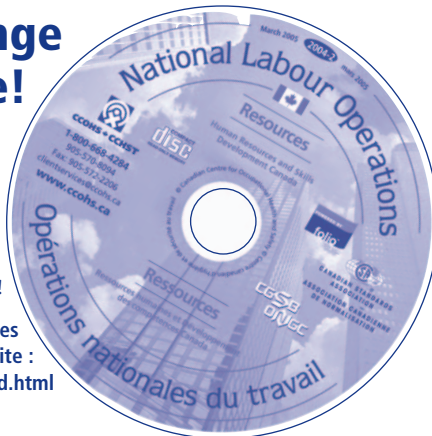
Consulter la fonction **Aide – Résultats et barre d'outils** «Help – Results & Toolbar» de la barre d'outils latérale pour obtenir d'autres détails sur le fonctionnement du bouton **Afficher le contenu**.

Des fonctions d'aide plus exhaustives ont été intégrées au Service d'information sur disque et des représentants des Services à la clientèle sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez les joindre en composant le 1-800-668-4284 ou en visitant le site serviceclientele@cchst.ca.

Le disque du RHDCC change de nom et fait peau neuve!

Le disque du RHDCC a été renommé au cours du mois de mars 2005 et s'appelle maintenant disque des **Ressources nationales des opérations du travail**. C'est toujours la formidable source de renseignements que vous connaissez, qui a changé de nom et a fait peau neuve pour demeurer à la fine pointe et répondre aux nouveaux besoins de nos clients!

Pour en savoir davantage sur les **Ressources nationales des opérations du travail**, visitez le site : <http://www.ccohs.ca/products/cdrom/hrd.html>



Jour de deuil national

À la mémoire des travailleurs blessés ou décédés au travail

Le 28 avril 2005

Venez nous voir lors des activités lancées prochainement

« The 2005 Canadian Environmental Conference & Tradeshow (CANECT 2005) »
11-12 mai 2005
Toronto, Ontario
www.esemag.com

« AIHce
American Industrial Hygiene Conference & Expo : Celebrating Innovation »
21-26 mai 2005
Anaheim, CA
www.aiha.org

« American Society of Safety Engineers (ASSE) »
Conférence et exposition annuelles
12-15 juin 2005
Nouvelle-Orléans, Louisiane
www.asse.org

« Occupational and Environmental Exposures of Skin to Chemicals »
12 juin 2005
Stockholm, Suède
www.cdc.gov/niosh/topics/skin/OEESC2/conference_info.html

Atelier La santé et la sécurité à l'intention des gestionnaires et des superviseurs
13-14 juin 2005/12-13 septembre 2005
Hamilton, Ontario
www.cchst.ca

« 15th World Conference on Disaster Management »
10-13 juillet 2005
Toronto, Ontario
www.wcdm.org

LIAISON

est une publication du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

Phone: 905-570-8094
1-800-668-4284

Fax: 905-572-2206
serviceclientele@cchst.ca

www.cchst.ca

135 rue Hunter est
Hamilton, ON Canada L8N 1M5